



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 20 janvier 2015

À BAS LA RÉPRESSION ANTI SYNDICALE !

Les patrons n'aiment pas ceux qui se mettent en travers de leur route.

Plusieurs militant(e)s de la CGTR en font les frais régulièrement. Avertissements, isolement dans l'entreprise, mises à pied sans salaires, mises à pied conservatoires en attendant le verdict final, le licenciement.

Depuis un an dans l'Est, mais aussi dans les autres régions de l'île, les militants de la CGTR sont dans le viseur des employeurs. Chez Qualicarry, entreprise de restauration pour la clinique de la Paix de Saint Benoît, une militante CGTR, déléguée du personnel a été menacée de licenciement un mois après avoir été élue par ses collègues. Refus de l'Inspection du Travail, appel de l'employeur, refus du Ministère.

Chez So Prestiles ((restauration Hôpital d'Enfants) à Saint Denis, quatre salarié(e)s, délégué(e)s du personnel CGTR, pas payé(e)s depuis quatre mois suite à la perte d'un marché par leur employeur. Manifestation devant le siège de l'entreprise, ces militants font appel devant les Prud'hommes qui commandent au patron de payer les salaires en retard. Ce dernier fait appel.

Chez Pico, un militant de la CGTR, conseiller du salarié, chef d'équipe, suite à une erreur sur un chantier pour laquelle la direction veut lui faire porter le chapeau, est menacé de licenciement pour faute. Le dossier est en instance devant l'Inspection du Travail.



Chez eRcane (groupe Tereos), un ouvrier agricole, délégué du personnel CGTR, est menacé de licenciement par la direction qui l'a placé en mise à pied conservatoire après lui avoir déjà infligé plusieurs jours de mises à pied non payés ces derniers mois. Exiger de meilleurs salaires pour des ouvriers payés au Smic à vie, le respect de la santé des travailleurs, de la sécurité sur les chantiers et de leurs droits en général, voilà qui insupporte la direction de Tereos-eRcane et avec elle les gros propriétaires fonciers de l'île.

Un inspecteur du Travail nous avait déclaré que les patrons de l'Est avaient demandé aux services de la DIECCTE plus de 150 autorisations de licencier des représentants du personnel en 2013. Après cela qu'on vienne nous parler de « partenariat » entre salariés et employeurs !

Cette volonté de se débarrasser de militants ouvriers dans les entreprises ne se dément pas pour 2014 et cela continue en ce début d'année 2015. On a ni plus ni moins l'impression que cette répression anti syndicale fait partie d'un plan élaboré par le patronat pour se débarrasser des

empêcheurs d'exploiter librement !

La CGTR dénonce avec force cette chasse aux militants.

La meilleure réponse à donner au patronat, c'est la solidarité des travailleurs des entreprises concernées avec ces militants, leur mobilisation pour obliger les patrons à renoncer à leurs sales projets. C'est aussi l'adhésion et le militantisme à la CGTR du plus grand nombre possible de salariés, car face à l'injustice patronale, c'est l'union qui fait la force des exploités !

GRÈVE DANS LES CENTRALES THERMIQUES

Dans les deux usines privées productrices d'électricité du Gol et de Bois Rouge appartenant au groupe Albioma (ex-Séchilienne Sided), l'heure est à la mobilisation. Les ouvriers et techniciens des deux centrales thermiques se sont mis en grève lundi 12 et mardi 13 janvier à l'appel de la CGTR pour dénoncer l'utilisation abusive et l'exploitation éhontée des travailleurs de la sous-traitance.

Ils exigent que leur patron fasse dorénavant assumer les tâches pérennes de l'entreprise par des travailleurs statutaires et donc l'intégration des travailleurs de la sous-traitance dans les effectifs d'Albioma pour qu'ils bénéficient des mêmes salaires, primes et avantages que les travailleurs d'Albioma.

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Leurs revendications portent aussi sur le respect des repos compensateurs (travail en trois huit), des primes d'insalubrité avec rappel depuis 2002... et des délégués du personnel et du Comité d'Entreprise à qui la direction met des bâtons dans les roues pour assister aux réunions paritaires.

GRÈVE À LA SEMTO

Une partie du personnel de la SEMTO (Kar Ouest) sont en grève depuis lundi 19 janvier et ont décidé de bloquer les deux dépôts de cars du Port et de la Possession pour exiger l'application d'un protocole datant de 2005 concernant le paiement d'une prime d'ancienneté (une soixante d'agents ne la touchent toujours pas). Ils protestent aussi contre le sort réservé à certains salariés victimes de maladies professionnelles qui ont été soit licenciés soit reclassés sur d'autres postes, mais en subissant une perte de plusieurs centaines d'euros.

Ce mouvement initié par la CFTC et soutenu par la CGTR n'empêche pas les usagers d'accéder aux bus restant en circulation. Malgré cela la direction de la SEMTO s'est empressée de faire appel aux huissiers pour constater, si cela était possible, une éventuelle « entrave au service public ». Elle essaie en fait par là d'intimider les grévistes en brandissant la menace d'amendes salées. Comme tous les patrons, la SEMTO rechigne à verser leur dû à ses salariés pour cause de « difficultés financières », mais elle sait trouver de l'argent pour sanctionner les grévistes...

L'Union Régionale Est de la CGTR exprime son entière solidarité avec les travailleurs en lutte de la SEMTO.

GRÈVE GÉNÉRALE DES CHAUFFEURS ROUTIERS EN FRANCE POUR LES SALAIRES

L'appel à la grève de l'intersyndicale des chauffeurs routiers a rencontré un succès manifeste en métropole. Ils sont plusieurs milliers à avoir cessé le travail depuis lundi et n'ont pas l'intention de le reprendre avant d'avoir eu satisfaction sur leurs revendications salariales.

Ils sont excédés par les dernières propositions d'augmentations de salaires présentées par les patrons du transport lors de la dernière séance de NAO : entre 1 et 2 %, pas plus, alors que leurs salaires conventionnels n'ont pas augmenté depuis 2013. C'est pourquoi les chauffeurs routiers se battent pour une augmentation de 5 %.

Leur métier est particulièrement dur à cause de la longueur des trajets, de la difficulté de circuler par mauvais temps, dans les embouteillages, avec des horaires dépassant parfois les 220 heures mensuelles pour un salaire de 1700 € net après 30 années d'ancienneté, donc sans aucune reconnaissance pour le travail fourni.

Ils considèrent à juste titre que les patrons ont les moyens de payer, eux qui bénéficient des 40 milliards du Pacte de Responsabilité, des exonérations de toutes sortes sur les bas salaires et du remboursement par l'Etat d'une partie non négligeable de la masse salariale aux entreprises (CICE).

Ils ont, pour se faire entendre du patronat, décidé de bloquer plusieurs sites stratégiques comme les rocade qui ceinturent les villes de Rennes, Bordeaux, Gennevilliers (où transite quasiment tout le pétrole de la région parisienne !) ou Caen, ville dont l'accès est paralysé par 600 poids lourds ! Ils en ont la force car ils transportent pour des milliards d'euros de marchandises. Le manque à gagner est considérable pour le patronat en général, celui du transport, mais aussi celui de la grande distribution.

Les chauffeurs routiers sont entrés en lutte pour gagner. Et comme le dit le leader de la CGT Transports, Jérôme Vérité : « Le patronat a voulu voir, comme poker. Là je pense que ça va lui coûter cher ! »

LES NANTIS SE PORTENT DE MIEUX EN MIEUX

Selon l'ONG Oxfam, 1 % de la population mondiale concentre dans ses mains près de 48 % de la richesse mondiale et si la tendance ne s'inverse pas les prochaines années, ces super riches posséderont bientôt plus de la moitié de ce que posséderont les 99 % restant.

D'année en année, le fossé s'élargit donc entre la caste des super riches et le reste de la population dont une bonne partie est réduite à une misère effroyable, faute nous dit-on cyniquement en haut lieu de manque de moyens pour la soulager !

Pour mettre fin à ces inégalités, il faut mettre fin au système économique qui les génère !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.
Venez nombreux !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68